

# Avis et prises de position

du Conseil des monuments et sites du Québec ▼

## Une coalition pour sauver le pont de Québec



### Le site LeBer à l'île des Sœurs

En mai 1994, une étude de la firme ARCHEOS de Montréal reconnaissait le site LeBer comme un site archéologique unique et de la plus haute importance dans la région de Montréal. En effet, on retrouve à cet endroit des vestiges de l'époque préhistorique et les traces d'occupation du Régime français de la fin du XVII<sup>e</sup> et du début XVIII<sup>e</sup> siècle. La ferme LeBer a connu deux siècles d'occupation par deux propriétaires : la famille Jacques LeBer et la Congrégation des sœurs de Notre-Dame.

Des vestiges architecturaux du manoir, du muret d'enceinte et de la boulangerie sont des éléments qui ont pu être localisés sur le site. Or, un projet résidentiel de plusieurs millions de dollars risque de mettre en péril les vestiges archéologiques.

La Ville de Verdun a une responsabilité vis-à-vis le site LeBer. Le Conseil des monuments et sites du Québec demande par conséquent au maire de Verdun de se servir de son droit de citer le site ou de le constituer site du patrimoine afin de le préserver. Il lui propose en outre d'inclure sa mise en valeur dans le plan d'aménagement du territoire.

Le pont de Québec, propriété du Canadien National, est en piteux état. Pourtant, cet ouvrage d'ingénierie est si remarquable qu'il recevait en 1987 le titre de « monument historique international de génie civil ». Ce titre lui a été décerné simultanément par l'American Society of Civil Engineers et la Société canadienne de génie civil. Cet automne, plusieurs intervenants de la région de Québec se sont ajoutés à un groupe de l'Université Laval sous la direction de Denis

Beaulieu, vice-doyen à la recherche à la Faculté des sciences et génie, afin de former la Coalition pour la sauvegarde du pont de Québec. Le regroupement fait pression sur le Canadien National et le gouvernement du Québec pour que soit préservé et mis en valeur ce patrimoine exceptionnel. En réponse aux demandes de la Coalition, le Canadien National proposait d'investir, sur une période de 10 ans, un million de dollars chaque année pour l'entre-

*Le pont de Québec, érigé au début du siècle, est un exemple typique d'une construction cantilever.*

Photo : Transports Québec

tenir du pont. Mais l'ouvrage a d'abord besoin d'être restauré, ce qui exigerait des sommes encore plus considérables. La Coalition étudie toutes les avenues que peut prendre ce projet et entend bien rencontrer le Canadien National et le gouvernement dès que possible.